



## Réunion du conseil d'établissement

Le lundi 20 juin 2022 à 19 h

Teams

Présences

Personnel de soutien : Kelly Boutin

Parents : Mmes Annick D'Amours, Marie-Ève Giroux, Audrey Lizotte, Andrée Malenfant, Rachel Rioux

Enseignantes : Mmes Audrey Fortin, Myriam Dumais et Nancy Pelletier

Service de garde : Sue Helen Dionne (absente)

Professionnel : M. Rudy Martin

Direction : M. Yvan Ouellet

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par madame Annick D'Amours

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2022

Adopté par madame Rachel Rioux

1.4 Suivi au procès-verbal

- Tous les points de suivi sont au projet d'ordre du jour

#### 2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

##### **POG 21-22-014**

Monsieur Ouellet présente un tableau des activités, projets ou sorties éducatives pour la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Approuvé par madame Audrey Lizotte

2.2 Approbation des listes de fournitures scolaires à se procurer en magasin

Les documents ont été acheminés aux membres du CÉ.

**POG 21-22-015**

Approuvé par madame Annick D'Amours

2.3 Consultation et résolution du matériel didactique à se procurer par l'école

Les documents ont été acheminés aux membres du CÉ.

**POG 21-22-016**

Approuvé par madame Rachel Rioux

2.4 Adoption du budget 2021-20212Monsieur Ouellet fait la présentation du budget des écoles de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées.

**POG 21-22-017**

Adopté par madame Nancy Pelletier

2.5 Adoption du rapport annuel du CÉ

**POG 21-22-018**

Madame Lévesque présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Adopté par madame Audrey Lizotte

3. DOSSIERS REDDITION DE COMPTE

3.1 Projet éducatif

Monsieur Ouellet fait un retour sur les objectifs de notre projet éducatif et des résultats obtenus liés à celui-ci. Il fait mention également que dès l'an prochain, des travaux sur le nouveau projet éducatif seront mis de l'avant pour un nouveau projet pour la rentrée scolaire 2023-2024.

3.2 Plan de lutte contre l'intimidation

Monsieur Ouellet présente les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il est certain que des défis sont présents dans nos écoles, mais que dans l'ensemble, nous avons des milieux de vie scolaire tout à fait sécuritaire. Un sondage aux parents et aux élèves devait être administré en 2022-2023 pour connaître le degré de sécurité et de bien-être qu'ils ont à l'école.

## 4. DOSSIERS D'INFORMATION

### 4.1 Direction

#### 4.1.1 Organisation scolaire 2022-2023

La Pruchière: 4 ans, 5 ans, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup>

Des Vents-et-Marées : 4 & 5 ans, 1<sup>re</sup> – 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup>

De l'Amitié: 4 & 5 ans, 1<sup>re</sup> - 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> – 5<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup>

#### 4.1.2 Transport scolaire et service de garde

Monsieur Ouellet donne les dernières informations concernant le transport scolaire du midi pour nos écoles et des impacts que cela amènera à nos services de garde.

Pour l'Amitié et des Vents-et-Marées, il n'y aura plus de transport du midi à partir de l'année scolaire 2022-2023. Les parents ont été informés et quelques-uns ont déjà inscrit leur enfant aux SDG. Pour la Pruchière, il y aura transport scolaire sur l'heure du midi, mais nous passerons de 3 à un seul autobus pour le transport des élèves. L'impact est moindre pour le service de garde l'Entre-Deux.

#### 4.1.3 À l'école, on bouge!

Après plusieurs années d'attente, l'école de l'Amitié pourra bénéficier d'un montant de 8 000 \$ pour l'année scolaire 2022-2023 pour la mise en place de projet, d'achat de matériel permettant de faire bouger nos enfants à l'école. L'année scolaire 2023-2024 nous donnera un 5 000 \$ et pour 2024-2025 un montant de 3 000 \$. Le montant des années subséquentes sera tributaire des montants disponibles.

#### 4.1.4 Défi Pierre Lavoie – Dany GrandMaison

M. Dany GrandMaison, ancien élève de la Pruchière a proposé qu'une partie des sommes que son équipe aura amassées pour le Défi Pierre Lavoie soit remis à nos écoles pour la réalisation de projets ayant comme objectif de faire bouger nos élèves. À ce jour, c'est plus de 5 000 \$ qui seront remis pour nos trois écoles. M. GrandMaison sera avec nous à l'automne pour faire la remise officielle de la somme totale.

#### 4.2 Service de garde

Pas de représentant pour le service de garde. On mentionne que des activités auront lieu à la fin de l'année pour les élèves fréquentant les services de garde.

#### 4.3 Enseignants

Mesdames Myriam Dumais, Nancy Pelletier et Audrey Fortin nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dans leur école respective et de celles à venir pour la fin de l'année.

#### 4.4 OPP

Rien à signaler

#### 4.5 Comité de Parents

Mme Rachel Rioux nous partage les faits importants de la dernière réunion. Les membres du conseil d'établissement désignent madame Vicky Gagnon comme récipiendaire d'une bourse pour son implication à la vie scolaire à l'école des Vents-et-Marées de Rivière-Ouelle.

#### 4.6 Trésorière

Rien à signaler

#### 4.7 Correspondance

Pas de correspondance

#### 4.8 Autres sujets

##### 4.8.1

### 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

#### 5.1 Levée de l'assemblée

La clôture de la séance est proposée par Audrey Lizotte.

---

Karine Lévesque  
Présidente

---

Yvan Ouellet  
Directeur